

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

GESTION DES DÉCHETS - RENOUELEMENT DE VÉHICULES ET MATÉRIELS D'EXPLOITATION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

GESTION DES DÉCHETS - RENOUELEMENT DE VÉHICULES ET MATÉRIELS D'EXPLOITATION

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie à autonomie financière « PREVALEC » du 8 septembre 2025 ;

Dans le cadre de sa compétence pour la gestion des déchets ménagers, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) procède à la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire et exploite 10 déchèteries. Ces collectes et la gestion des déchèteries sont réalisées en régie au moyen de camions et matériels divers.

Afin de maintenir un parc roulant dont l'âge et l'état général restent compatibles avec les obligations quotidiennes de service public, la Direction PREVALEC doit procéder au renouvellement de certains véhicules et matériels d'exploitation.

Il est donc envisagé de faire les acquisitions suivantes :

- 1 camion porteur à bras hydraulique (26 tonnes) fonctionnant au gazole XTL,
- 1 benne à ordures ménagères (19 tonnes) fonctionnant au gazole XTL,
- 1 benne à ordures ménagères (26 tonnes ou 19 tonnes) à motorisation électrique,
- 1 camion porteur grue (26 tonnes) pour collecte des PAV fonctionnant au gazole XTL,
- 1 chargeur télescopique,
- 1 grue sur berce,
- 1 VL (en remplacement d'un véhicule ancien).

Le montant estimatif de ces acquisitions est de **1 875 000 € TTC**.

La Direction PREVALEC propose de solliciter l'Union des Groupements d'Achats Publics pour la fourniture de ces matériels, ce marché offrant l'avantage d'homogénéiser le parc, à la fois pour renforcer la sécurité des utilisateurs et pour optimiser et faciliter la maintenance en atelier.

Il est précisé que l'ensemble de ces acquisitions est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement de PREVALEC.

Au regard des délais de fabrication et livraison de ces matériels, les crédits correspondants seront inscrits sur l'exercice **2026** du Budget annexe de la Régie PREVALEC.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve ces acquisitions ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le(s) bon(s) de commande correspondant à ces matériels ainsi que les documents s'y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Dominique SIX

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué